

Comment ?

• Un réseau national et régional

✓ Au niveau national

- un copilotage Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) et de la Délégation Interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale (DATAR) ;
- une gouvernance participative avec 130 " têtes de réseau " impliquées ;
- des groupes thématiques nationaux.

✓ 26 réseaux régionaux

- un copilotage Etat/Région ;
- des travaux adaptés aux spécificités des territoires : séminaires, visites de terrain, études, formations, réalisation d'outils (guides, fiches méthodologiques, etc.)



« Le Réseau rural nous permet de faire des connexions dans tous les sens : entre des acteurs qui ont chacun leurs propres réseaux d'information, mais aussi entre le niveau régional et le niveau national. »

Réseau rural aquitain

• Un réseau européen

- pour donner une réelle impulsion afin atteindre les objectifs établis dans le cadre des orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural définies par le Conseil en 2006 ;
- pour mettre en lumière la valeur ajoutée du soutien au développement rural.

Une cellule d'animation européenne : « le contact Point », elle favorise les échanges thématiques, méthodologiques entre les différents Etats membres et contribue au développement de la coopération transnationale dans l'axe Leader.
<http://enrd.ec.europa.eu>

Un centre de ressources national pour les acteurs ruraux

- La valorisation de l'existant : le réseau a pour ambition de s'appuyer sur les initiatives et les actions existantes.
- La capitalisation des travaux du réseau.
- Une veille sur les thèmes intéressant le développement rural.
- Un site Internet ressources www.reseaurural.fr

La cellule nationale d'animation :

- un lieu de veille, de ressources et d'appui, notamment sur la coopération entre territoires Leader ;
- un nœud de communication et d'échange d'informations sur les actions et politiques de développement des territoires ruraux ;
- des outils de communication (lettre, revue, site internet) et des rencontres régulières organisées à l'intention des acteurs ;
- une interface avec le " contact Point " européen et les réseaux des autres pays.



Contact : 01 45 15 01 19

Réseau rural français : celluleanimationrrf@rct-territoires.com

Site Internet du Réseau rural français : www.reseaurural.fr

MAAPRAT : francis.morin01@agriculture.gouv.fr

DATAR : caroline.larmagnac@datar.gouv.fr

ou lorraine.bertrand@datar.gouv.fr

Crédits photo : © INFINITY - Fotolia et © synto - Fotolia.com et slc/L'Esprit Village.



C'est ensemble
que se construit
l'avenir des territoires

Espace

Ressources locales

Accueil

Attractivité

Services

Innovations



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) finance un ensemble de projets participant au développement des territoires ruraux. Le règlement communautaire de développement rural pour la période 2007-2013 prévoit la mise en place, au niveau européen et dans chaque État membre, d'un réseau qui regroupe les différents acteurs impliqués dans le développement rural. Le réseau vise à rassembler les acteurs intervenant dans ces projets de développement rural.

En France, le réseau est structuré à deux niveaux : un réseau national et vingt-six réseaux régionaux.

20 millions d'euros de FEADER sont mobilisés sur la période 2007/2013. Ils sont complétés par autant de crédits français (État, collectivités...).

Pourquoi ce réseau ?

• Échanger, analyser

- permettre aux acteurs du monde rural d'échanger et de travailler ensemble ;
- analyser les pratiques et les méthodes employées ;
- échanger les expériences et les savoir-faire ;
- appuyer les projets de coopération des GAL Leader.

• Valoriser les expériences

- faciliter, sur les territoires, la réalisation et le transfert de projets ;
- améliorer concrètement la qualité des projets financés par le FEADER ;
- communiquer sur les expériences des acteurs locaux.



« L'enjeu du Réseau rural est d'arriver à faire converger des porteurs d'enjeux très différents pour une recombinaison de l'action : cela implique de renverser le regard que l'on porte sur l'activité économique, afin de ne pas en percevoir uniquement les nuisances mais aussi les bénéfices. »

Patrick CARON - Directeur scientifique du CIRAD¹

¹ CIRAD : Institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l'Outre-mer français.

• Proposer

- formuler des propositions d'action et des préconisations pour les futures politiques nationales et communautaires.

Pour qui ?

• Un réseau participatif

Le réseau, lancé officiellement les 9 et 10 décembre 2008, est ouvert à tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux du monde rural : élus, agriculteurs, forestiers, acteurs environnementaux, chefs d'entreprise, responsables d'association et de groupes d'action locale Leader, territoires de projets, experts...



De par sa composition, le Réseau rural croise les logiques sectorielles et professionnelles avec les approches territoriales pour être en phase avec la complexité croissante du monde dans lequel nous évoluons. Dans ce contexte, la pertinence des réponses apportées aux problèmes posés dépend de notre capacité à réfléchir en transversalité. Par exemple, la réussite des opérations de création et de réhabilitation de zones d'activités est directement liée à la qualité de la concertation entre plusieurs acteurs d'horizons différents, à savoir les collectivités maîtres d'ouvrage, les entreprises installées ou susceptibles de le faire et les riverains. »

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
FPNRF

Quels thèmes ?

« L'attractivité des territoires » a été choisie comme thème central de travail au niveau national. Il s'articule autour de 3 sous-thématiques :

- la valorisation économique des ressources locales (agriculture et alimentation, biomasse, forêt et bois) ;
- la gestion de l'espace ;
- les politiques d'accueil et de maintien des populations.

Au niveau régional, des travaux sur les circuits courts, la gestion de l'espace, le développement économique, les jeunes, le tourisme, les outils et méthodes du développement rural, etc.